Saint Pantaléon de Larche, le 25 août 2015

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PARENTS D'ELEVES ET LA MUNICIPALITE PREPARENT LA RENTREE

Réunion de rentrée avec les parents d'élèves à l'espace Vézère Causse : 150 participants

La municipalité de St Pantaléon a convié l'ensemble des parents d'élèves à une réunion pour présenter les nouveautés de la vie scolaire locale. Plus de 150 personnes s'étaient déplacées jeudi soir. Le Maire Alain Lapacherie et Michel Cendra Terrassa ont fait le point

---

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

des travaux conduits pendant l'été, de l'organisation des rythmes scolaires et de la réflexion qui va s'engager sur le sujet. Bien entendu, les élus sont revenus sur les difficultés que rencontrent l'Association Familles Rurales, mais ils ont rassuré les familles en leur indiquant, qu'un centre de loisirs se tiendrait bien les mercredis après midi pour les St Pantaléonnais. Enfin, Les élus ont présenté aux familles et souhaité la bienvenue à Mme Alexandra Barthaux nouvelle Directrice de la Maternelle du bourg récemment nommée.

Plus de 70 000€ d'investissement

Durant l'été, la commune a fait réaliser un certain nombre de travaux pour améliorer la sécurité dans les écoles. Il s'agit pour la municipalité de prendre en compte les prescriptions des plans de mise en sureté des établissements destinés à prévenir les risques issus du plan Vigipirate. Les écoles sont désormais, équipées de nouvelles centrales d'alarmes. Les clôtures de l'école du bourg ont aussi été renforcées.
En parallèle, la commune a décidé de changer toutes les menuiseries du rez de chaussée de l'école de Bernou. Au bourg, 5 Vidéoprojecteurs Interactifs sont installés achevant quasiment, le programme d'installation de ces nouveaux outils pédagogiques. Ce sont les classes de Mmes Barthaux, Sitheuth, Berlivet Chouzenoux et Glandier qui sont concernées.

Organisation des cantines et garderies à l'école du bourg

La mise en chantier du bâtiment polyvalent Ceyrac va provoquer de nombreux bouleversements dans le fonctionnement des garderies et de la cantine. En effet, les garderies du matin et du soir se tiendront pendant les 18 mois de chantier, dans l'école primaire du Bourg. Les familles seront accueillies au niveau du préau.
Le déjeuner des enfants de maternelle sera organisé dans l'actuelle cantine avec le même personnel. Les enfants du primaire quant à eux, iront manger dans la salle des fêtes, où la moitié de l'établissement leur sera réservé. Des moyens exceptionnels seront mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants lors de la traversée de la rue de la Mairie. Cette route sera barrée lors du passage aller et retour. 6 agents et un véhicule encadreront ce passage.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

Le centre de loisirs du mercredi après midi

L'association Familles Rurales rencontre des difficultés du fait de l'arrêt des contrats aidés. Cette situation déstabilise son organisation et son budget. Différents démarches ont été entreprises en direction notamment de l'Agglo, pour rechercher des solutions pérennes. Quoiqu'il en soit, les élus de St Pantaléon se sont mobilisés pour assurer l'effectivité du centre de loisirs le mercredi après midi à l'école du bourg. La commune va prendre en charge la navette en bus, qui achemine les enfants de Bernou au bourg. Les bonnes volontés se sont immédiatement manifestées et un renfort en personnel formé et qualifié, issu de la commune permettra de faire face aux besoins d'encadrement des enfants. Cette période intermédiaire sera mise à profit pour dégager les solutions permettant de maintenir ce service indispensable à la vie des familles.

Nouveaux rythmes scolaires : réflexion

St Pantaléon n'a pas demandé de dérogation à la semaine de 4.5 jours pour se laisser le temps de réfléchir à une nouvelle organisation. Les activités mises en œuvre par la commune sont diverses et appréciées. Elles mobilisent une quarantaine d'intervenants de tous les horizons. Il faut par ailleurs imaginer pour le mercredi libéré, des solutions de garde ou pour les familles une organisation qui ne peut pas s'improviser. Une consultation de tous les parents d'élèves va être lancée. Elle servira de base aux travaux du comité de pilotage des rythmes scolaires, qui va être réactivé. Les Conseils d'écoles seront également sollicités, car il faut recueillir leurs avis concordants. Enfin, la question des transports scolaires sera aussi déterminante, car il ne peut y avoir dérogation, sans coordination à ce niveau. Michel Cendra souhaite solliciter les familles avant la fin de l'année.

Alain Lapacherie a souhaité une très bonne rentrée à tous enseignants, familles et personnels communaux. Il a rappelé l'enjeu de ce changement et a invité les familles à bien réfléchir à leur choix futur.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr